

ANNONCES LEGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 16 décembre 2014 (NOR : MCEE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au millimètre est fixé à 1,76 € HT pour les départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher.

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 26/05/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **MY DRIVER YEVRES**

Siège social : 3 rue Emilie Delavallée 28160

Capital : 1000 €

Objet social : Exploitation de véhicules de transport avec chauffeur (10), location de véhicules sans chauffeur et conciergerie

Président : M YAOU MOSTAFA demeurant 3 rue Emilie Delavallée 28160 YEVRES élu pour une durée de 99 ans.

Admission aux assemblées et exercices du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action, donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHARTRES.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07 07 2020 il est constitué une SASU, dénommée **AS AUTOS**, Capital social 1 000 euros. Sièges sociaux : 10 Boulevard de l'Europe Apt 18 - 28100 DREUX, Durée 99 ans. Objets : négoce, import-export et vente de véhicules et tous produits non réglementés, location de véhicules sans chauffeur, services et conseils dans l'automobile dont réparation, dépannage et la peinture des véhicules, domas en sous traitance. Président : Mr ESSOULDI Amrane demeurant 10 Boulevard de l'Europe Apt 18 - 28100 DREUX. Chaque action donne droit à la participation aux assemblées et au vote, les cessions sont libres, Immatriculation au RCS DE CHARTRES

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 08/07/2020, il a été constitué la SCI dénommée **LA PLUMIE AU VENT**.

Siège social : 70 rue Pasteur 28630 SOURS.

Capital : 100€.

Objet : Acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Gérances: M. Sébastien BRAULT, 70 rue Pasteur 28630 SOURS ; Mme Thérèse BRAULT, 70 rue Pasteur 28630 SOURS.

Cessions soumises à agrément.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de CHARTRES.

AVIS DE CONSTITUTION

Le 07/07/2020, il a été constitué la SASU : **VOISE CONSEIL TPE**

Capital : 100€.

Objet : Conseils de gestion aux entreprises et services associées et plonge Rivalis.

Siège et Pres. : CRUCHET Emmanuel 8 Impasse de la Mance 28520 GALLARDON.

Durée : 99 ans.

Au RCS de CHARTRES

PCM HABITAT

SASU au capital de 2000 Euros

Siège social : ruelle de l'Abreuvoir

28230 EPERNON

881 802 565 RCS de CHARTRES

Par décision du 01/07/2020 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 6 rue Georges Bizet, 56100 LORIENT, à compter du 01/07/2020.

Président : M. ACHARD Romain, demeurant 6 rue Georges Bizet, 56100 LORIENT

Radiation au RCS de CHARTRES et réimmatriculation au RCS de LORIENT

SASU GAZOPRO

Capital 1000 €

Siège social : 114 rue Louis Armand

28200 CHATEAUDUN

SIREN 838 116 217 RCS CHARTRES

Par AGE du 01/01/2020 les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour. Mr Manuel DOS SANTOS SOUSA demeurant 137 BD de Stalingrad 94400 Vitry sur Seine est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société. Par AGE du 01/01/2020 Les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation ; déchargé Mr Manuel DOS SANTOS SOUSA de son mandat de liquidateur ; donné à ce dernier quitus de sa gestion ; ont constaté la clôture de la liquidation à compter du 01/01/2020 RCS CHARTRES Liquidateur.

prescriptions, particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou pour prendre une décision de refus.

MIDIAUTO 28

Par AGOA du 28/06/2020 de la société MIDIAUTO 28, SAS au capital de 2 000 000 euros, siège 2 rue de Strasbourg, 28560 VERNONUILLET, immatriculée au RCS de CHARTRES sous le n°407 897 024, il résulte que Elisabeth LEFLAIVE, domiciliée 25 rue Hubert Curien, Parc d'Activités Romane, 87000 LIMOGES a été nommée Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Eric CHAIGNEAU, décédé.

Pour avis, le Président

SASA.R.S TAXIS

Société Par Actions Simplifiée

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 8 rue Charlès Jouanneau

28800 BONNEVAL

843 208 760 RCS CHARTRES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2020, il résulte que :

- le siège social de la société a été transféré au 8 rue Charlès Jouanneau - 28800 BONNEVAL au 50 Avenue Jean Mermoz

- 28000 CHARTRES, à compter du 1^{er} juillet 2020 ; l'article 4 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

- Mme Amélie MOLINELLI demeurant 50 Avenue Jean Mermoz - 28000 CHARTRES, a été nommée en qualité de Présidente, à compter du 1^{er} juillet 2020, pour une durée illimitée, en remplacement de M. Rodolphe GOUAR, démissionnaire à compter du 1^{er} juillet 2020.

L'article 39 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de CHARTRES.

S.A.F.E.R. du Centre APPEL DE CANDIDATURE

La SAFER se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

-

Réf AS 28 20 0090 01 - Cne d'EOLE-EN-BEAUC (GERMINONVILLE) (28) : 53ha 30a

Réf AS 28 20 0090 02 - Zone A du P.L.U. (Zone A du P.L.U.) (Cne d'YVONVILLE) (28) : 6ha 11a 47ca / X

280 (Zone A du P.L.U.) - Ventes de terres occupées (Surfaces à parcellaire après document d'urbanisme).

Droit de chasse consenti par le vendeur jusqu'en 2035.

Réf AS 28 20 0091 01 - Cne de MAINTENON

(28) 4ha 39a 18ca (AH 91-124-125-126-128-129-131-133-135-137 (Zone A du P.L.U.) - Foncier

répart en nature de terres, sols, bois taillis, futures

réalisations et carrières, avec un ensemble de

batiments (habitation et d'exploitation).

Les personnes intéressées devront

manifeste leur candidature par écrit au plus

tard le 24/08/2020 à SAFER du Centre, 10, rue

Dieuonnais Coates, Maison de l'Agriculture, CS

10399 28008 CHARTRES Cedex, tel : 02 37 24

48 60 ou des renseignements complémentaires

(conditions financières, éléments mobiliers

éventuels, modalités d'attributions...) pourront

vous être donnés.

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PASCAL COUVERTURE

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 26 rue de Vacheresses - 28210 LORMAYE

Objet : tous travaux de Couverture ainsi que

toutes prestations annexes

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Gérance : M. Pascal GALERNE demeurant 26

rue de Vacheresses - 28210 LORMAYE

Immatriculation : au RCS de CHARTRES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. JOURNO Philippe Georges et Mme JOURNO née POTTE Lydie Mariane demeurant 13 rue des Travaux du Roy 78660 PRUNAY-EN-YVELINES, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts suite à leur mariage célébré à PRUNAY-EN-YVELINES le 23/06/1986 ont sollicité et fait acier par Maître Yann-Loïc POIX, notaire à GALLARDON en date du 24/07/2020 le changement de leur régime matrimonial pour celui de la communauté universelle.

Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Yann-Loïc POIX, officiant à GALLARDON (28320) 19 Place du Jeu de Paume.

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à CHARTRES (Eure et Loir) en date du 28 mai 2020,

Dénomination : SNC LE CLOS REVAULT

Forme : société en nom collectif

Capital : 1 000 €

Siège : 57 bis rue du Docteur Maunoury - 28000 CHARTRES

Objet : la réalisation d'un programme de construction de logements à usage d'habitation en vente en l'état de l'Etat de l'habitat (VEFA) et Pré-Social location-Accèsion (PSLA) et/ou de lots

Pour avis,

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

LES MAINS DU BIEN-ETRE

SAS au capital de 1000€

Siège social : 8 bis place du Vieux pre

28100 DREUX

823 507 769 RCS CHARTRES

Le 31/12/2019, les associés ont approuvé les

comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de

son mandat et constaté la clôture des opérations

de liquidation.

Radiation au RCS de CHARTRES.

Pour avis,

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

arrêté préfectoral d'enregistrement assorti de

à bâtir à usage d'habitation, sis à Lèves (Eure-et-Loir), Le Chemin de Fresnay et Les Clos Renault, cadastre numéro 124 et 111p, section AO, d'une contenance totale de 28 211 m², ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; l'acquisition du foncier, la démolition, l'aménagement, la construction et la vente de tous immeubles ou susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; l'édification sur les terres d'immeubles individuels ou collectifs tant à usage d'habitation que commercial ou professionnel ; l'établissement de tous règlements de copropriété ; l'accomplissement de toutes formalités légales ou administratives préalables, concomitantes ou consécutives aux dites constructions ; la vente des immeubles que la société édifiera ; accessoirement, la location d'immeubles ou fractions d'immeubles qui ne seraient pas vendus lors de l'achèvement en attendant leur aliénation.